

Les Restaurants du Coeur - Les Relais du Coeur de l'Aveyron

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes
annuels

Exercice clos le 30 avril 2010

Les Restaurants du Coeur - Les Relais du Coeur de l'Aveyron

Siège social : rue Saint Christophe – 12000 RODEZ
Association Loi 1901
N° Siren : 392 014 395

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2010

MAZARS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Aux membres de l'Association des Restaurants du Coeur - les Relais du Coeur de l'Aveyron

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Coeur - Les Relais du Coeur de l'Aveyron, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- Note 2.8 qui expose le traitement comptable retenu en ce qui concerne le travail des bénévoles et les dons reçus en marchandises.
- Notes 2.2 et 2.12 qui décrivent les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources liées à la première application du règlement CRC n° 2008-12.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 2.12 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

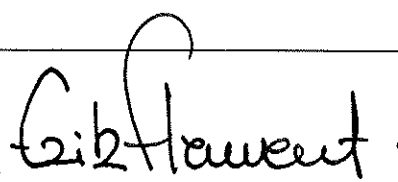
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion financier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie et Toulouse, le 7 septembre 2010

Le commissaire aux comptes

MAZARS


Erik Flamant

Robert Amoyal

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

BILAN ACTIF	EXERCICE CLOS LE 30/04/2010			EXERCICE CLOS LE 30/04/2009
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
sous-total - Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	17851.17	-15462.48	2388.69	2957.79
Installations techniques, matériel et outillage	29665.64	-29480.50	185.14	341.98
Autres Immobilisations corporelles	164138.57	-103950.07	60188.50	16958.65
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur Immobilisations				
sous-total - Immobilisations corporelles	211655.38	-148893.05	62762.33	20258.42
Immobilisations financières				
Prêts				
Autres Immob Financières (Dépôt, Participation)	1900.00		1900.00	1900.00
sous-total - Immobilisations financières	1900.00		1900.00	1900.00
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	213555.38	-148893.05	64662.33	22158.42
Stocks et en-cours				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes s/stocks				
sous-total - Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients (dont locataires)				
Avances et acomptes versés sur salaires				
Subventions d'état à recevoir				
Autres créances (sauf le 467600)	318.97		318.97	
Frais de déplac. à rembourser par le National (467600)	484.70		484.70	804.40
Produits à recevoir (dont subv. à recevoir du Nationa	4936.00		4936.00	7037.90
Valeurs mobilières de placement				
Comptes sur livret	28358.67		28358.67	61388.01
Banques	32439.05		32439.05	10695.78
Caisses				
sous-total - créances	66537.39		66537.39	79926.09
Charges à répartir s/plusieurs exercices				
Charges constatées d'avances	2155.32		2155.32	2319.89
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	68692.71		68692.71	82246.98
TOTAL GENERAL	282248.09	-148893.05	133355.04	104404.40

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

BILAN PASSIF	EXERCICE CLOS LE 30/04/2010	EXERCICE CLOS LE 30/04/2009
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	18851.91	3851.91
Réserves		
Report à nouveau	46868.79	48883.29
<i>Résultat net comptable de l'exercice</i>	12557.35	-2014.50
Subventions d'équipement	40950.00	23150.00
TOTAL I - FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	119228.05	73870.70
Provisions		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II - PROVISIONS		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnements		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL III - FONDS DEDIES		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (dépôts - cautionnements reçus)		
Compte-courant de l'Association Nationale (451100 et 451200)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5990.82	5048.58
Avances remboursables reçues du National (467500)		
Dettes fiscales et sociales	1342.14	1332.12
Autres dettes (sauf 451100, 451200 et 467500)		
<i>sous-total des dettes</i>	7332.96	6380.70
Produits constatés d'avance	6794.03	24153.00
TOTAL IV - DETTES	14126.99	30633.70
TOTAL GENERAL	133355.04	104404.40

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

COMPTES DE RESULTAT - CHARGES	EXERCICE CLOS LE 30/04/2010	EXERCICE CLOS LE 30/04/2009
Achat de denrées alimentaires		
Achat de denrées (y compris frais et accessoires)	30010.87	13893.53
Variation de stock de denrées		
Denrées fournies par l'Union Européenne (Y compris Beurre collectivité)		
sous-total - Achat de marchandises	30010.87	13893.53
Autres achats et charges externes		
Achats de matières et autres approvisionnements	1364.67	802.73
Autres achats non stockés	26212.42	18880.14
Charges externes	74151.97	69377.00
sous-total - Autres achats et charges externes	101729.06	89069.87
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations		310.00
Autres		310.00
sous-total - Impôts, taxes et versements assimilés		310.00
Charges de personnel		
Rémunération brute des salariés sous contrats Associations	16889.96	16356.08
Rémunération brute des salariés sous contrats aidés sauf CES		
Rémunération brute des salariés sous contrats CES		
Congés payés	-11.44	-269.17
Indemnités et avantages divers		
Charges sociales des salariés sous contrats Association	2802.91	2449.41
Charges sociales des salariés sous contrats aidés sauf CES	-1.90	-44.81
Charges sociales des salariés sous contrats CES		
Charges sociales sur congés payés		
Autres charges de personnel	66.98	65.78
sous-total - Charges de personnel	19746.61	18557.29
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	11373.23	14627.45
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
sous-total - Dotations aux amortissements et provisions	11373.23	14627.45
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres charges	263.63	250.34
sous-total - Autres charges	263.63	250.34
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
sous-total - Engagements		
TOTAL I - CHARGES D'EXPLOITATION	163123.30	136698.48
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II - CHARGES FINANCIERES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations de capital (valeur comptables des éléments immobilisés et financiers cédés)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL III - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)	163123.30	136698.48
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT DE L'EXERCICE	12557.36	
TOTAL GENERAL	175680.66	136698.48

Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)	260784.00	295491.00
--	-----------	-----------

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

COMPTES DE RESULTAT - PRODUITS	EXERCICE CLOS LE 30/04/2010	EXERCICE CLOS LE 30/04/2009
Ventes de produits finis, Intermédiaires et marchandises		
Variation de stocks (en cours et produits finis)		
Ventes de travaux et études		
Prestations de services (loyers...)		
<i>Sous-total - Chiffre d'affaires</i>		
<i>Sous-total - Production Immobilisée</i>		
Subventions reçues du CNASEA sur contrat CES		
Subventions reçues sur contrat hors CES		
Subventions reçues du CNASEA sur remboursement de formations		
Autres subventions sur rémunération		
<i>Sous-total 1 - 1 - Subventions sur rémunérations et formations</i>		
Subventions reçues de l'Etat		
Subventions reçues de la région	6700.00	
Subventions reçues du département	56416.00	32675.00
Subventions reçues des municipalités et des communautés urbaines et autres organismes	21740.97	23780.68
<i>Sous-total 1 - 2 - Subventions des organismes publics</i>	83856.97	56455.68
Allocations Logement Temporaire (A L T)		
Allocations Personnalisées au Logement (A P L) (A L)		
Subventions Fonds Solidarité Logement (F S L)		
Subventions Fonds Social (F S)		
<i>Sous-total 1 - 3 - Subventions Liées au logement</i>		
Contributions reçues du NATIONAL		
Subventions reçues sur opération vacances (y compris chèque ANCV)		
Contributions reçues d'autres associations départementales		
Autres Subventions		
<i>Sous-total 1 - 4 - Subventions diverses</i>		
<i>Sous-total - Subventions d'exploitation</i>	83856.97	56455.68
<i>Reprises sur provisions (et amortissements) - Transfert de charges</i>		1067.90
<i>Cotisations</i>		
<i>Collectes - Dons</i>		
Dons avec reçus	47237.28	38266.72
Dons sans reçus	27339.03	14382.04
<i>Sous-total - Collectes et Dons</i>	74576.31	52648.76
<i>Autres produits de la générosité du public</i>		
Produits des manifestations	15076.70	21647.41
<i>Sous-total - Autres produits de la générosité du public</i>	15076.70	21647.41
<i>Autres produits</i>		
Produits divers de gestion	0.01	137.21
<i>Sous-total - Autres produits</i>	0.01	137.21
Report des ressources non utilisées sur des exercices antérieurs		
<i>Sous-total - Reports</i>		
TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATION	173609.99	131956.06
Intérêts perçus sur livrets	970.66	1527.02
Gain net sur cession de valeur mobilières		
Autres produits financiers		
TOTAL II - PRODUITS FINANCIERS	970.66	1527.02
Produits exceptionnels sur opération de gestion et de capital		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Quote-Part des subventions d'équipement imputée au résultat de l'exercice	1200.00	1200.00
<i>Sous-total des produits exceptionnels</i>	1200.00	1200.00
Reprises sur provisions pour risques et charges + Transferts de Charges		
<i>Sous-total - Reprises sur provisions</i>		
TOTAL III - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1200.00	1200.00
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	175680.65	134683.08
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT DE L'EXERCICE		2014.60
TOTAL GENERAL	175680.65	136698.48
Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé)	260784.00	295491.00

1. Faits majeurs de l'exercice

Voir annexe ci-jointe.

2. Principes - règles et méthodes comptables

2.1 – Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment le règlement n° 99-01, adopté le 16 février 1999 par le Comité de réglementation comptable (CRC), relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations, et les règlements CRC suivants :

- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- 2008-12 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En outre, il est fait application pour l'établissement de ces comptes des recommandations en matière d'information financière du Comité de la Charte dont est membre l'Association Nationale des Restaurants du Cœur à laquelle nous sommes liés par un contrat d'agrément formalisé.

2.2 – Changement de méthode de présentation des comptes

Le compte d'emploi annuel des ressources a été présenté conformément au règlement du Comité de la Réglementation Comptable 2008-12 du 7 mai 2008 (arrêté du 11 décembre 2008) relatif à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations, ce règlement étant applicable à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Les méthodes retenues pour l'élaboration du Compte d'Emploi des Ressources sont exposées dans la partie 2.12.

2.3 – Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les constructions, bâtiments, les travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants, sont amortis selon le mode linéaire sur 20 ans.

Les Algéco, Mobilhome, les agencements complets de locaux et les ravalements sont amortis selon le mode linéaire sur 10 ans.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

NEANT

Inscrivez dans ce cadre les circonstances éventuelles qui empêchent de comparer d'un exercice sur l'autre les postes du bilan ou du résultat.
Ne doivent être mentionnés que les faits ayant une incidence comptable majeure.

Exemple :

- évolution marquante de l'effectif
- modification significative dans la structure ou l'activité de l'association
- événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

En l'absence d'événements majeurs de l'exercice : indiquez néant

Ce cadre doit être préparé par le trésorier et validé par le Commissaire aux comptes.

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE PAD 12 – AVEYRON

Les frigos, chambre froide, Transpalette, matériel de levage, gros matériel de cuisine (four et équipement industriel), le mobilier de bureau et téléphonique sont amortis selon le mode linéaire sur 5 ans.

Les travaux de peinture, de moquette, la menuiserie (placard, meuble), l'électro-ménager et le matériel informatique sont amortis selon le mode linéaire sur 3 ans.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Tout le matériel d'occasion est amorti selon le mode linéaire sur une période de 1 à 5 ans.

La literie est amortie selon le mode linéaire sur une durée d'un an.

2.4 – Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

2.5 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 – Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire du portefeuille est calculée selon la méthode « FIFO ». Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.7 – Subventions

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise.

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au compte « subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables » et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE L'AD 12 – AVEYRON

Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fond dédié.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention reçue ou attribuée.

2.8 – Autres ressources

Dans la mesure où l'association ne dispose pas d'une information quantifiable et valorisable sur les contributions volontaires significatives obtenues, ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables, l'association n'a pas opté pour leur inscription en comptabilité.

Ainsi :

Le travail bénévole ne peut être valorisé en considération de la difficulté qu'il y aurait à déterminer les journées consacrées à l'action des Restaurants du Cœur pour chaque personne.

Les dons reçus en marchandises ne peuvent faire l'objet d'une évaluation suffisamment précise et ne figurent pas dans les comptes de l'association.

2.9– Evénements postérieurs à la clôture

Néant

2.10– Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2009/2010 s'élèvent à 1782 euros TTC.

Ces honoraires concernent les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

2.11– Autres informations

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'association nationale des restaurants du coeur.

~ Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes
d'administration et de direction à raison de leur fonction.

« En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants ou salariés sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent à ce titre ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent à ce titre ni rémunération, ni avantage en nature. »

2.12 – Compte d'emploi annuel des ressources

Le compte d'emploi annuel des ressources présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.

Le compte d'emploi annuel des ressources est structuré de la façon suivante :

Les colonnes 1 et 2 constituent un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du compte d'emploi annuel des ressources est égal au total des débits et des crédits du compte de résultat.

Les colonnes 3 et 4 du tableau ont pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois et d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des campagnes antérieures.

Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : Ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges directes (c'est à dire les frais que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale) seront considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée doivent être inscrits au titre des missions sociales

Considérées comme des coûts de structure, les charges indirectes sont affectées aux frais de fonctionnement.

Les charges directes communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition.

Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont: les dons et les produits des manifestations de l'association départementale.

Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'association départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Générosité du public libre
- Subventions extérieures libres
- Subventions de l'AN

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'association départementale ont un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat sera imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles suivent l'affectation du bénévole selon sa fonction. Les abandons de frais des bénévoles du siège sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement

Suivi de l'emploi des ressources collectées auprès du public au cours des campagnes antérieures

Depuis 5 exercices, les comptes combinés montrent que le montant des fonds issus de la générosité du public étant inférieur à celui des missions sociales après imputation des subventions affectées, il a été considéré que les réserves ne comprennent pas de fonds issus de la collecte publique.

En conséquence les ressources issues de la générosité du public n'ont financé que des dépenses opérationnelles des missions sociales.

Il n'y a pas de dons collectés au cours des campagnes antérieures non utilisés ni d'investissements financés par la générosité du public.

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

3. Informations relatives au bilan

3.1 Bilan actif

Immobilisations (en euros)	Valeur brute au 30/04/2009	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 30/04/2010
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Structures légères (Algéco, Mobilhome)	10367.77			10367.77
Rénovations, réhabilitations immobilières	7483.40			7483.40
Agencements, installations, aménagts divers et autres Immob.	31272.03	48682.14		79954.17
Matériels de transports (transpalettes ...)	75479.10	3500.00		78979.10
Matériel et mobilier (bureau et informatique)	10803.30	1695.00		12498.30
Chambres froide et Matériel frigorifique	22372.64			22372.64
Matériel de jardins et cheptel				
Matériel Ateliers et emballages				
Terrains et constructions en cours				
Rénovations, réhabilitations immobilières en cours				
Autres Immobilisations en cours				
Acompte sur Immobilisations				
Immobilisations corporelles	157778.24	63877.14		211655.38
Prêts				
Participations et créances rattachés à participations				
Dépôts et cautionnement versés	1900.00			1900.00
Autres Immobilisations financières				
Immobilisations financières	1900.00			1900.00
Total	159678.24	63877.14		213655.38

Amortissements des Immobilisations (en euro)	Amortissements cumulés au 30/04/2009	Augmentation	Diminution	Amortissements cumulés au 30/04/2010
Amortissements des logiciels et autres Immob. Incorporelles				
Amortissements des Immobilisations incorporelles				
Amortissements terrains, constructions et autres immobs corp				
Amortls. /Structures légères (Algéco, Mobilhome)	7409.98	569.10		7979.08
Amortls. /Rénovations, réhabilitations immobilières	7483.40			7483.40
Amortls. /Agencts, Install, aménag. divers et autres immo.	25738.16	2982.84		28721.00
Amortls. /Matériels de transports (transpalettes ...)	64744.92	7311.80		72056.72
Amortls. /Matériels et mobilier (bureau et informatique)	10112.70	352.65		10465.35
Amortls. /Chambres froide et Matériel frigorifique	22030.66	156.84		22187.50
Amortissements du Matériel de jardins et cheptel				
Amortissements du Matériel ateliers et emballages récup.				
Immobilisations corporelles	137519.82	11373.23		148893.05
Total	137519.82	11373.23		148893.05

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

3.1 Bilan actif (suite)

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

(en euros)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	1900.00	1900.00		
Créances Diverses				
<i>Total</i>	<i>1900.00</i>	<i>1900.00</i>		
<i>Créances de l'actif circulant</i>				
Créances clients (dont locataires)				
Autres créances	5739.67	5739.67		
Personnel et compte rattachés (avances et acomptes)				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (crédit)				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat, Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Etat, Subventions et produits à recevoir				
<i>Total</i>	<i>5739.67</i>	<i>5739.67</i>		
<i>Charges constatées d'avance</i>				
Locations	1823.80	1823.80		
Maintenance	130.76	130.76		
Assurances				
France Télécom	200.76	200.76		
EDF - GDF				
Emprunts et intérêts sur emprunts				
Autres Charges				
<i>Total</i>	<i>2155.32</i>	<i>2155.32</i>		
<i>Total créances</i>	<i>9794.99</i>	<i>9794.99</i>		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Valeur nette 30-04-2009	Augmentations	défaillance	Valeur nette 30-04-2010
Charges à répartir sur plusieurs exercices				

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

3.1 Bilan actif et passif (suite)

Tableau de variation des provisions

Tableau des provisions et réserves				
Nature des provisions et des réserves	Provisions au 30/04/2009	Augmentation	Diminution	Provisions au 30/04/2010
Provisions pour risques et charges (Litiges, Pénalités, Grosses réparations et autres)				
Provisions réglementées				
Total (1)				
Provisions pour dépréciation				
Sur Immobilisations :				
- Incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur comptes clients				
Stock				
Autres créances				
Total (2)				

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

3.1 Bilan passif

Tableau de variation des fonds propres

Tableau de variation des fonds propres				
Libellés	Montants au 30/04/2009	Augmentation	Diminution	Montants au 30/04/2010
Fonds associatifs sans droit de reprise	3851.91	15000.00		18851.91
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Subventions d'investissement	23150.00	19000.00	1200.00	40950.00
Fonds statutaire				
Fonds de prévoyance alimentaire				
Fonds d'insertion logement				
Fonds pour hébergement				
Réserves				
Report à nouveau	48883.29		2014.50	46868.79
Résultat comptable de l'exercice	-2014.50	14571.85		12557.35
Total	73870.70	48571.85	3214.50	119228.05

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine	Fonds à engager 30/04/2009	utilisations	engagements	Fonds à engager 30/04/2010
A : Sur subvention de fonctionnement				
B : Sur dons manuels affectés				
C : Sur legs et donations affectés				

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

3.2 - Bilan Passif (suite)

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

(en euros)	Montant brut	A moins d'1 an	A 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	5990.82	5990.82		
Fournisseurs et comptes rattachés	682.60	682.60		
Personnel et comptes rattachés	659.64	659.64		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits perçus d'avance	6794.03	6794.03		
Total dettes	14126.99	14126.99		

4 - Informations relatives au compte de résultat

Tableau de ventilation du CA et résultat par activité

Différentes activités	C.A.	Autres produits	Charges	Résultat par activité
Distribution alimentaire et Relais		157590.65	145038.99	12551.66
Insertion par le logement et hébergement d'urgence				
Culturel, Loisir			7.62	-7.62
Lutte contre l'illettrisme		4300.00	4294.53	5.47
Accompagnement au retour à l'emploi			10.20	-10.20
Accompagnement Aide Alimentaire		120.00	111.66	8.34
Frais de fonctionnement		13670.00	13660.30	9.70
Gens de la rue et lieux de vie				
TOTAL POUR CONTROLE		175680.65	163123.30	12557.36

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

6 - Autres Informations

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Tableau des Immobilisations en crédit-bail

	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Total				
Immobilisations corporelles				
Total				
Total Immobilisations				

Engagements données (liste non exhaustive)

Tableau des engagements de crédit-bail

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'un an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules						
Mobilier, matér. Bureau, & Informatique						
Autres						
Total						

Effectifs salariés et bénévoles

	Nombre de contrat CES	Nombre de contrat CEC et a/dés	Nombre total de CDD & CDI	Nombre de Bénévoles
Association Nationale	0	0	0	0
Association Départementale	0	0	1	350
	0	0	1	350

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (GP) (Loi n° 91-772 du 7 août 1991, art 4)

2009/2010

EMPLOIS	EMPLOIS= COMPTE DE RESULTAT: (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées (3)	FORMULES	RESSOURCES	RESSOURCES= COMPTE DE RESULTAT (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées (4)	FORMULES
				REPORT DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE			T1
1.MISSIONS SOCIALES	148483.00	89853.01	ST1	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	89853.01	89853.01	T2
Distribution alimentaire et relais	145038.99	89853.01		1.1 Dons et legs			
Logements et hébergement d'urgence gens de la rue				Dons manuels non affectés	41870.69	41870.69	
Culturel, loisir et lutte contre l'illettrisme	4302.15			Dons manuels affectés	32705.82	32705.82	
Accompagnement au retour à l'emploi	10.20			Legs et autres libéralité non affectées			
Accompagnement alimentaire-Aides diverses	111.86			Legs et autres libéralité affectées			
Formation des bénévoles				1.2 Autres produits liés à la générosité du public			
				Manifestations	15076.70	15076.70	
2.FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			ST2	2.AUTRES FONDS PRIVES			
Frais d'appel à la générosité du public				3.SUBVENTIONS	83856.97		
				Union européenne			
				Etat français			
				Collectivités territoriales	82906.97		
				Autres	950.00		
3.FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13680.30		ST3	4.AUTRES PRODUITS	2170.67		
				Produits de l'activité "Enfotrés"			
		89853.01	T3=ST1+ST2+ST3	Autres	2170.67		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	163123.30			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	175880.65		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS				II - REPRISES DE PROVISIONS			
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES				III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EX ANTERIEURS			
				IV - VARIATION DES FONDS DEBIES DE LA G.P.			T4
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	12557.35			IV - INSUFFISANCE DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE			
TOTAL GENERAL	175880.65			TOTAL GENERAL	175880.65	89853.01	T2+T4
V - PART DES ACQUISITION IMMOBILISERES BRUTES DE L'EXERCICE FINANCEES PAR LA G.P.			T6				
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISERES FINANCEES PAR LA G.P.			T6bis (négatif)				
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA G.P.		89853.01	T6=T3+T5+T6bis	VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LA G.P.		89853.01	T6
				SOLDE DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES NON UTILISEES AU COURS DE L'EXERCICE			T7=T1+T2+T4-T6

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR DE 12 AVEYRON

	30/04/2010
Denrées alimentaires (en tonnage)	9.00
Produits divers (hygiène, entretien) (en tonnage)	2.00
Matériel et mobiliers divers (voir liste en annexe)	

	30/04/2010	30/04/2009
Effectifs moyens de la période	350	310

	30/04/2010	30/04/2009
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	62762.33	20258.42
Immobilisations financières	1900.00	1900.00
Stocks		
Valeurs mobilières de placement (*)		
(*) hors plus / moins values latentes non comptabilisées s'élevant à :		

5.1. Rapprochement des emplois et des charges comptabilisées

CHARGES	EMPLOIS
163123.30	163123.30

5.2. Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
175680.65	175680.65

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le Trésorier de l'association

Le Commissaire aux comptes de l'association